

# Visioconférences avec StarLeaf



Cette page n'est plus actualisée. À partir de BlueMind 4.8, veuillez consulter la [nouvelle documentation BlueMind](#)

## Présentation

A partir de sa version 4.5.3, BlueMind peut être connecté à un serveur StarLeaf afin de proposer aux utilisateurs de facilement créer des conférences et les relier à leurs réunions d'agenda.

### Sur cette page :

- [Présentation](#)
- [Installation](#)
- [Administration](#)
  - [Configuration du serveur](#)
  - [Dissocier une installation StarLeaf](#)
  - [Patron de contenu](#)
- [Droits des accès](#)
- [Appareils mobiles et logiciels tiers](#)

### En relation :

[Organiser des réunions](#)

## Installation

Pour mettre à disposition des utilisateurs les nouvelles fonctionnalités, il convient d'installer le plugin en installant sur le serveur les paquets suivants et redémarrer BlueMind :

Debian/Ubuntu Redhat/CentOS

```
aptitude install bm-plugin-admin-console-videoconferencing-starleaf bm-plugin-core-videoconferencing-starleaf
bmctl restart
```

```
yum install bm-plugin-admin-console-videoconferencing-starleaf bm-plugin-core-videoconferencing-starleaf
bmctl restart
```

## Administration

### Configuration du serveur

- Se rendre dans la console d'administration dans la Gestion du système > Domaines supervisés > choisir le domaine souhaité > onglet *Visioconférence* :

Général Filtres Catégories Messagerie Règles du flux des mails Indexation / Recherche Services BM Calendriers externes **Video Conférence**

### CONFIGURATION DU SERVEUR STARLEAF

Token:

- Renseigner le *token* généré depuis le portail StarLeaf (voir <https://support.starleaf.com/integrating/cloud-api/authentication-using-authentication-header-method/>)

- Cliquer sur "Enregistrer"

→ une ressource nommée "StarLeaf" est automatiquement créée et visible dans l'annuaire. C'est grâce à celle-ci que les utilisateurs vont pouvoir créer des visioconférences automatiquement. Pour en savoir plus, voir le paragraphe 4. [Droits d'accès](#)



Par défaut, la ressource n'est pas partagée, les utilisateurs ne peuvent pas lier de visioconférence.

## Dissocier une installation StarLeaf

Pour dissocier un serveur StarLeaf du domaine :

- se rendre comme pour la configuration dans la Gestion du système > Domaines supervisés > choisir le domaine souhaité > onglet *Visioconférence*
- cliquer sur le bouton "Supprimer la configuration StarLeaf"
- valider la demande de confirmation



Il est inutile de cliquer sur le bouton "Enregistrer" en bas de page, la demande est effective dès la confirmation.

→ La ressource associée est automatiquement supprimée et les partages nettoyés, elle n'apparaît plus dans la gestion des entités et les utilisateurs ne peuvent plus la réserver.

## Patron de contenu

La configuration de patron de contenu se fait dans le serveur StarLeaf.

## Droits des accès

L'accès à la nouvelle fonctionnalité se fait au moyen de la ressource StarLeaf créée lors de la [configuration du serveur](#) :

Type	Nom complet	Email	Unité d'organisation
	StarLeaf	ed180543-a2a8-43a8-8131-6d0fb8ba7c2b@cd616689.internal	

Cette ressource s'administre comme toute autre [ressource](#), la gestion des partages ouvrant les droits à la réservation et, de fait, à la génération de liens de visioconférences. Ainsi il faut donner un droit de réservation aux utilisateurs ou groupes souhaités pour que ceux-ci puissent créer à la volée des visioconférences pour leurs événements :

**StarLeaf**

Général | Jours ouvrés | **Partage**

**PARTAGE**

**PARTAGER AVEC TOUS LES UTILISATEURS**

Autoriser le partage avec tous les utilisateurs

Peut réserver la ressource

**PARTAGER AVEC DES UTILISATEURS OU DES GROUPES EN PARTICULIER**

Ajouter un utilisateur ou un groupe...

Aucun partage

**PARTAGER AVEC DES PERSONNES EXTERNES**

**ADRESSE PUBLIQUE**

Générer une adresse publique

**ADRESSE PRIVEE**

Générer une adresse privée

**PARTAGE DES DISPONIBILITÉS**

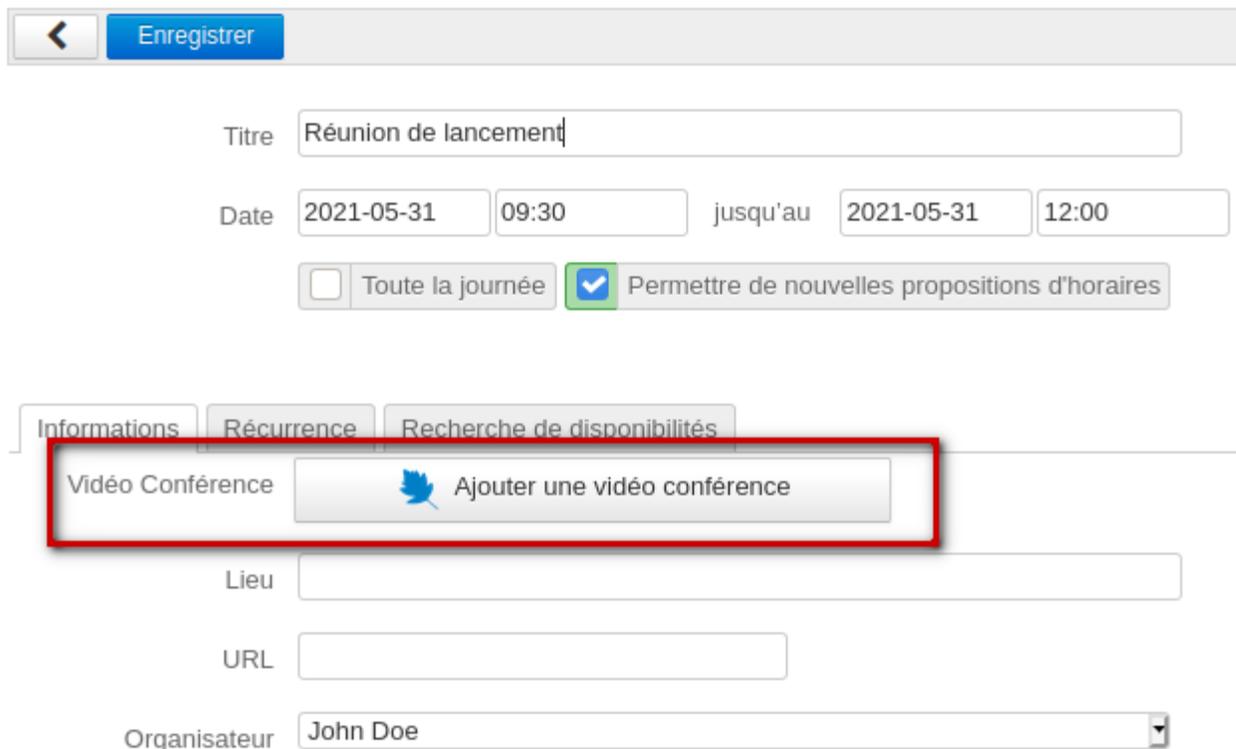
**PARTAGER AVEC TOUS LES UTILISATEURS**

Enregistrer | Annuler



En tant que ressource, il est possible de lui attribuer des heures ouvrées ou encore une politique de réservation : le lien généré étant unique, cela n'aura pas d'incidence, la visioconférence sera malgré tout disponible et le lien actif.

Un bouton est alors disponible dans l'interface de création des événements des ayant-droit :



The screenshot shows a web interface for creating an event. At the top, there is a navigation bar with a back arrow and an 'Enregistrer' button. Below this, the event details are filled out: the title is 'Réunion de lancement', the date is '2021-05-31' from '09:30' to '12:00' on '2021-05-31'. There are two checkboxes: 'Toute la journée' (unchecked) and 'Permettre de nouvelles propositions d'horaires' (checked). Below these are three tabs: 'Informations', 'Récurrence', and 'Recherche de disponibilités'. The 'Informations' tab is active, and a red box highlights a button labeled 'Vidéo Conférence' with a blue leaf icon and the text 'Ajouter une vidéo conférence'. Below this button are input fields for 'Lieu', 'URL', and a dropdown menu for 'Organisateur' which is currently set to 'John Doe'.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement, se reporter à la page de documentation du guide utilisateur : [Lier une visioconférence à un événement](#).

## Appareils mobiles et logiciels tiers

Les applications tierces telles qu'Outlook ou les applications mobiles n'affichent pas le bouton, cependant les utilisateurs peuvent tout de même réserver une ressource de visioconférence en l'invitant à un événement de la même façon que tout autre ressource.